



CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

ENTRE

WILD WOMEN ESSENCE EIRL MULLER MARIE, SIREN 878 865 740, dont le siège social est situé au 77A rue de la Fontaine 67800 HOENHEIM

Ci-après le Prestataire,

ET

Ci-après le Client.

Article 1-

Le présent contrat s'applique à l'Institut Wild Women Essence. Inscription et paiement réalisée sur le site internet www.wildwomenessence.com par le biais de la page de paiement système io.

Article 2- L'adhésion à l'Institut WWE donne accès aux programmes, soins et alchimies énergétiques en cours au moment de la souscription pendant 3,6 ou 12 mois. Vous recevrez un email à chaque programme, soin avec les accès. Le démarrage de la période d'adhésion prend effet le mois de la souscription.

Article 3-

La validation de la commande sur le site internet www.wildwomenessence.com vaut acceptation pleine et sans réserve des Conditions Générales de Vente visibles sur le site internet. La commande est considérée comme validée à la réception du règlement.

Le client s'engage à payer la totalité des mensualités mises en place lors de sa souscription. Le prélèvement est effectué chaque mois à la même date. En cas d'arrêt de la participation de l'acheteur au service souscrit, celui-ci reste redevable des mensualités restantes.

Article 4-

Le présent contrat ainsi que les conditions de vente en ligne sont soumis à la loi française. En cas de litige, les tribunaux du siège social du vendeur sont compétents.

Tous les articles mentionnés dans les présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente sur le site internet Wild Women Essence sont soumises au droit français.

La société Wild Women Essence peut résilier les droits d'accès de l'acheteur à ses sites internet, ses services et produits liés à tout moment, sans préavis, en cas de violation des Conditions.

Fait à

le

CLIENT

VENDEUR

Muller Marie

Wild Women Essence